



Réforme du CEA, RAEP...

il ne faut pas se tromper d'adversaire !

CP VARENNES-LE-GRAND

Le 19 novembre 2024.

Le bureau local apporte son soutien à son secrétaire général ainsi qu'à son adjoint qui, une fois n'est pas coutume, furent la cible de qualificatifs nauséabonds émanant d'une confédération dont on se demande si son combat se joue contre l'administration ou plutôt contre quiconque oserait la contredire.

Il ne faut pas s'étonner que les agents qui exercent leurs missions dans des conditions extrêmes sur le terrain se sentent abandonnés à la lecture de communiqués qui ne servent au final que les intérêts de notre administration à travers la promotion d'une réforme qui manque de clarté.

Il ne faut pas s'étonner non plus que cette administration se permette toutes les dérives quand elle assiste, avec une certaine jouissance, à la division orchestrée par cette même confédération à des fins populistes.

La défense des travailleurs doit rester le seul et unique but qui nous anime. L'inverse serait une insulte envers les personnels que nous représentons et même aux militants de tous bords sur le terrain car oui...c'est à travers les débats idéologiques qu'on fait avancer les choses et pas par la propagande, les communiqués cinglants et les insultes sur les réseaux sociaux.

Concernant les RAEP de Major encadrement (et bientôt de brigadier-chef expertise), force est de constater qu'une certaine incompréhension règne chez les personnels suite aux premiers résultats...et à juste titre !

Sans remettre en cause le mérite qui est dû aux premiers lauréats de l'épreuve écrite, le manque de clarté sur l'appréciation du prisme « expérience / spécialité / rédaction du dossier » a créé une division (comme celle exercée par les filières) au sein des personnels dont beaucoup se sentent lésés eu égard de la durée de leur carrière ou de leur parcours professionnel.

Cette fissure aurait pu être évitée à travers une réforme des grilles indiciaires et une fusion des grades (plus égalitaire pour toutes et tous) mais aussi par la mise en place de critères clairs et quantifiés quant à l'appréciation des candidats dès le départ.

L'opération marketing syndicale du contenu de cette réforme a induit en erreur les personnels en vantant tantôt l'automatisme de l'accès au grade, tantôt le montage d'un RAEP où il ne faudrait inscrire que ses noms et prénoms ou encore une souveraineté du jury qui analyserait la qualité du dossier...tout le monde s'y perd !

Vaste écran de fumée qui n'a pour résultat que le « diviser pour mieux régner » alors même que les personnels doivent rester soudés et unis au regard de la situation préoccupante qui n'épargne aucun corps, aucun service et aucune structure. Il y a urgence à prendre de la hauteur !

Comme l'a dit Albert Camus, la démocratie ne doit pas être dictée par la loi d'une pseudo-majorité mais seulement animée par la protection des minorités. A méditer...

Le bureau local